

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 482

20 février 2015

SOMMAIRE

Aal Veinen S.à r.l.	23095	MBERP II (Luxembourg) 22 S.à r.l.	23094
Accord International Holdings S.à.r.l.	23115	NV Strategie	23091
AI Global Investments GP S.à r.l.	23128	OnX Managed Services S.à r.l.	23091
Carbolux S.A.	23093	Pancura	23094
Cliffs (Gibraltar) Holdings Limited Luxembourg S.C.S.	23090	Parker Hannifin Europe S.à r.l.	23092
Constructions Métalliques du Nord S.à.r.l.	23136	Petrus Managed Funds	23091
Continuum Media Partners S.à r.l.	23136	Poeldijk S.à r.l.	23096
C.V. s.à.r.l.	23090	Pompes Funèbres Générales du Luxembourg, Maison Platz	23096
Doedijns International S.à.r.l.	23133	Pro-Immo S.A.	23092
Eircom Holdco S.A.	23105	Projet-Immo-Libre S.A.	23092
Frënn vun der Diddelenger Musekschoul a.s.b.l.	23134	Rapid S.A.	23095
FS Invest S.à r.l.	23129	Regent Holdings S.A.	23090
Huwa S. à r.l.	23096	Rénovation Construction Solutions s.à.r.l.	23090
Iseran S.à r.l.	23092	Resolution Holdings Luxembourg Bilbao S.à r.l.	23103
Jamalai Investments S.à r.l.	23109	Roc-Immo S.à r.l.	23093
J Manhattan Luxco S.à.r.l.	23097	Romme Investments SA	23091
Kinsei S.A.	23095	San Carlos Systems S.A.	23094
Kippin S.A.	23093	Sequoia IDF Asset Holdings S.A.	23095
Kobu S.à.r.l.	23114	S.G. General School S.A.	23097
Le Lac S.A.	23093	Via Properties S.A.	23101

C.V. s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9710 Clervaux, 44, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 144.623.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015010461/10.

(150012371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Cliffs (Gibraltar) Holdings Limited Luxembourg S.C.S., Société en Commandite simple.

Capital social: USD 771.015.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 127.459.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 janvier 2015.

Référence de publication: 2015010467/10.

(150011920) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Rénovation Construction Solutions s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 1, rue de la Poudrerie.
R.C.S. Luxembourg B 164.915.

Les statuts coordonnés suivant le répertoire n° 2340 du 15 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean-Paul MEYERS
Notaire

Référence de publication: 2015010890/12.

(150011967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Regent Holdings S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 49.907.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société REGENT HOLDINGS S.A. qui s'est tenue en date du 30 décembre 2014.

Il a été décidé ce qui suit:

Conformément à l'article 42 nouveau de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales tel qu'adopté par la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur (la «Loi»), le Conseil d'Administration décide, après délibération, de désigner en qualité de dépositaire agréée, G.T. MANAGEMENT SERVICES S.A. 1, place du Théâtre L-2613 Luxembourg.

Les actions au porteur émises sont à déposer endéans les dix-huit mois de l'entrée en vigueur de la Loi auprès de ce dépositaire.

Les droits de vote et le droit aux dividendes des actions qui n'auront pas été immobilisées dans un délai de six mois seront automatiquement suspendus à l'expiration de ce délai.

A défaut d'immobilisation dans les dix-huit mois, les actions seront annulées et il sera procédé à une réduction du capital souscrit correspondant.

Extrait certifié conforme
Mandataire

Référence de publication: 2015010886/22.

(150012392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Petrus Managed Funds, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 124.434.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Référence de publication: 2015010855/10.

(150012088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

NV Strategie, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 114.659.

Wir teilen mit, dass Herr Ralf Rosenbaum am 20. November 2014 als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft zurückgetreten ist.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015010806/10.

(150011839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Romme Investments SA, Société Anonyme de Titrisation.

R.C.S. Luxembourg B 149.661.

En date du 18 décembre 2014, la Société et la société ROMME INVESTMENTS S.A. ayant son siège social au 33a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.661, ont résilié avec effet au 31 décembre 2014, la convention de domiciliation conclue entre elles.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UBS Luxembourg Financial Group AG

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015010898/13.

(150011789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

OnX Managed Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 177.923.

Extrait des résolutions du conseil de gérance

En date du 19 janvier 2015, le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la Société du 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, et ce avec effet immédiat.

Nous vous prions également de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des gérants avec pouvoir de signature B suivants:

Monsieur Hille-Paul Schut, 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l., 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Nous vous prions également de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de l'associé suivant:

OnX Holdings, 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Sophie Zintzen

Mandataire

Référence de publication: 2015010812/21.

(150012495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Pro-Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4101 Esch-sur-Alzette, 12, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 160.177.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015010872/9.

(150011897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

P.I.L. S.A., Projet-Immo-Libre S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 68.941.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015010874/9.

(150011829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Iseran S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 150.227.

En date du 17 décembre 2014, la Société et la société ISERAN S.à r.l. ayant son siège social au 33a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 150.227, ont résilié avec effet au 31 décembre 2014, la convention de domiciliation conclue entre elles.

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UBS Luxembourg Financial Group AG

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015010662/13.

(150011790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Parker Hannifin Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 155.482.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 31 Décembre 2014:

- Madame Pamela Jean Huggins, avec adresse professionnelle 6035 Parkland Boulevard, Cleveland, Etats-Unis d'Amérique, a démissionné de son mandat de gérante du conseil de gérance de la Société, avec effet au 31 Décembre 2014;
- Madame Robin Davenport, née à Illinois (Etats-Unis d'Amérique), le 20 Mai 1962, avec adresse professionnelle 6035 Parkland Boulevard, OH 44124 Cleveland (Etats-Unis d'Amérique) a été nommée gérante de la Société pour une durée indéterminée avec effet au 31 Décembre 2014.

En conséquence, le conseil de gérance de la Société est composé des personnes suivantes:

- Mr Lee Charles BANKS,
- Muriel-Hélène BUCHET,
- Robin DAVENPORT,
- Jon Paul MARTEN,
- Daniel Samson SERBIN, and
- Thomas Lowell WILLIAMS II

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 Janvier 2015.

Référence de publication: 2015010825/23.

(150012023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Kippin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 31-33, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 98.469.

Le Bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015010700/10.

(150012309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Roc-Immo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1831 Luxembourg, 167, rue de la Tour Jacob.

R.C.S. Luxembourg B 167.006.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2014.

Signature.

Référence de publication: 2015010896/10.

(150012166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Carbolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 82.947.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Référence de publication: 2015010480/10.

(150011984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Le Lac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 162.161.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 30 décembre 2014 au siège social de la société

Résolution:

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la démission de Monsieur Joseph Winandy en sa qualité d'Administrateur.

En vertu des articles 51, alinéa 5 et 52 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, est nommé provisoirement au poste d'administrateur et président:

Monsieur Jean-Charles THOUAND

183, rue de Luxembourg

L-8077 Bertrange

Le nouvel administrateur terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire, sous réserve légale d'approbation de sa nomination par la prochaine Assemblée Générale.

Pour copie conforme

K. LOZIE / JALYNE S.A.

- / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2015010704/22.

(150012229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

San Carlos Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 126.197.

Le bilan au 31.12.2013 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015010929/9.

(150012021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Pancura, Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 182.580.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Référence de publication: 2015010847/10.

(150012172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

MBERP II (Luxembourg) 22 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 193.277.

RECTIFICATIF

Le soussigné Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), déclare par les présentes que dans l'acte de constitution reçu par son ministère pour compte de la société à responsabilité limitée "MBERP II (Luxembourg) 22 S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch, (Grand-Duché de Luxembourg), inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 193.277., en date du 19 décembre 2014, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 décembre 2014, relation: LAC/2014/62719, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, le 06 janvier 2015, référence L150001629, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

il y a lieu de procéder à la rectification suivante suite à une erreur matérielle:

IL Y LIEU DE LIRE:

version anglaise:

Mr Abdoulie Yorro JALLOW, Assistant Manager, born in Faraja (The Gambia), on 12 February 1975, residing professionally in L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

version française:

Monsieur Abdoulie Yorro JALLOW, Assistant Manager, née à Fajara (Gambie), le 12 février 1975, demeurant professionnellement à L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

AU LIEU DE:

version anglaise:

Mrs Abdoulie Yorro JALLOW, Assistant Manager, born in Faraja (The Gambia), on 12 February 1975, residing professionally in L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

version française:

Madame Abdoulie Yorro JALLOW, Assistant Manager, née à Fajara (Gambie), le 12 février 1975, demeurant professionnellement à L-1030 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Le notaire soussigné requiert la mention de cette rectification partout où cela s'avère nécessaire.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 13 janvier 2015. Relation: 2LAC/2015/910. Reçu douze euros 12,00 €.

Luxembourg, le 12 janvier 2015.

Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2015010769/35.

(150011878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Kinsei S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 180.079.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015010699/9.

(150012126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Aal Veinen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9411 Vianden, 114, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 93.574.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015010364/10.

(150012520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Sequoia IDF Asset Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 165.989.

Il résulte de la décision prise par le Conseil d'Administration de la Société en date du 18 décembre 2014:

- Nomination en tant que président du Conseil d'Administration de la Société avec effet immédiat, de Monsieur Erik van Os, administrateur de la Société, né le 20 février 1973 à Maastricht (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2014.

Pour la Société

Erik van Os

Administrateur

Référence de publication: 2015010909/16.

(150012357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Rapid S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 5, rue de la Boucherie.

R.C.S. Luxembourg B 13.126.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 15 janvier 2015, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- Rapid S.A, avec siège social à L- 1247 Luxembourg, 5, rue de la Boucherie, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Laurent Lucas, juge au tribunal d'arrondissement de Luxembourg, et liquidateur Maître Nicolas Bernardy, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 6 février 2015 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme

Me Nicolas Bernardy

Le liquidateur

Référence de publication: 2015010884/19.

(150010791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Huwa S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6947 Niederanven, 44, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 103.862.

Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Gesellschafterversammlung vom 19. Januar 2005 in Niederanven

Die Gesellschafterversammlung nimmt Kenntnis von der Umbenennung des Strassennamens in welcher die Gesellschaft ihren Sitz hat, und beschliesst einstimmig, dass der Sitz der Gesellschaft sich nunmehr in L-6947 Niederanven, 44, rue Gabriel Lippmann, befindet.

Luxemburg, den 19. Januar 2015.

Huwa S.à r.l.

Référence de publication: 2015010644/13.

(150012044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Poeldijk S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.

R.C.S. Luxembourg B 192.500.

Il résulte d'un transfert de parts sociales sous seing privé en date du 1^{er} décembre 2014 que Tribeca Consulting and Management S.à r.l. à transféré tous les 12,500 parts sociales de la société à Rembrandt Acquisition, LLC, ayant son siège social à 20C Trolley Square, Wilmington, Delaware 19806, Etats-Unis d'Amérique, enregistré auprès du Secretary of State, Division of Corporations sous le numéro 56 56 302.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2014.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2015010836/14.

(150012321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Pompes Funèbres Générales du Luxembourg, Maison Platz, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 1, rue de la Boucherie.

R.C.S. Luxembourg B 6.738.

EXTRAIT

Il résulte d'une cession faite sous forme de donation

- que Monsieur Charles GRAUL, demeurant au 185 route de Luxembourg, L-8077 Bertrange, a cédé 100 parts sociales qu'il détenait dans la société à responsabilité limitée Pompes Funèbres Générales du Luxembourg, Maison Platz, ayant son siège social au 1, rue de la Boucherie, L-1247 Luxembourg à Monsieur Thierry GRAUL, demeurant 33B, rue des Prés, L-7333 Steinsel

- que Madame Marie-Paule PLATZ, demeurant au 185 route de Luxembourg, L-8077 Bertrange, a cédé 200 parts sociales qu'elle détenait dans la société à responsabilité limitée Pompes Funèbres Générales du Luxembourg, Maison Platz, ayant son siège social au 1, rue de la Boucherie, L-1247 Luxembourg à Monsieur Thierry GRAUL, demeurant 33B, rue des Prés, L-7333 Steinsel.

Cette cession de part a été notifiée et acceptée par la société Pompes Funèbres Générales du Luxembourg, Maison Platz. en date du 6 janvier 2015 conformément à l'article 1690 du Code Civil et à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Suite à ces transferts, le capital social de la société de la société Pompes Funèbres Générales du Luxembourg, Maison Platz sera détenu comme suit:

Thierry GRAUL

33B, rue des Prés

L-7333 Steinsel 600 parts sociales

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Référence de publication: 2015010864/27.

(150012303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

S.G. General School S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 80.761.

Par lettre recommandée en date du 20 janvier 2015 la société FIDUCENTER S.A., société anonyme avec siège social à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau, a mis fin de plein droit au contrat de domiciliation avec la société S.G. GENERAL SCHOOL S.A., et ce avec effet rétroactif au 11 novembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCENTER S.A.

Le domiciliataire

Référence de publication: 2015010905/12.

(150012234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

J Manhattan Luxco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 811.791,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 140.031.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-second day of October,

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Mr. Juan Francisco Beckmann Vidal, entrepreneur, born in Mexico City, Mexico, on 9 February 1940, with professional address at Guillermo Gonzalez Camarena 800-Piso 4, Col. Zedec Santa Fe, C.P. 01210, Mexico, D.F., Mexico,

Mrs. Maria De Jesus Dora Legorreta Santos, homemaker, born in Jocotitlan, Mexico, on 17 December 1945, with address at Guillermo Gonzalez Camarena 800-Piso 4, Col. Zedec Santa Fe, C.P. 01210, Mexico, D.F., Mexico,

(together the "Original Shareholders"),

here represented by Mr. Regis Galiotto, notary's clerk, residing professionally in 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg),

By virtue of two proxies given under private seal,

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the here above stated capacity, requested the undersigned notary to:

I. state that the appearing parties are the Original shareholders of J Manhattan Luxco S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office set at 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 140.031, incorporated by a deed of the undersigned notary on 26 June 2008, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 1856 on 29 July 2008 and whose articles of association have been modified for the last time by deed of Maître Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 21 October 2014, in process of publication in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Association (hereafter referred to as the "Company").

II. record the following resolutions which have been taken in the best corporate interest of the Company, according to the agenda below:

Agenda

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of seven hundred ninety one thousand seven hundred ninety one US Dollars (USD 791,791.-) by the issuance of seven hundred ninety one thousand seven hundred ninety one (791,791) shares with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each;

2. Admission of Fambeck Luxco Sàrl, with registered office in 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Company and Trade Register ("Fambeck"), as new shareholder of the Company;

3. Subsequent waiver by the Original Shareholders of their preferential subscription rights in relation to the seven hundred ninety one thousand seven hundred ninety one (791,791) new issued shares subscribed by Fambeck;

4. Subscription and payment of seven hundred ninety one thousand seven hundred ninety one (791,791) new issued shares by Fambeck by contribution in kind;

5. Approval of the amendment of the Company's articles of association to reflect the issuance of new shares,

6. Proxies,

7. Miscellaneous.

After the foregoing was unanimously approved by the Original Shareholders, the following resolutions have been taken:

First resolution

The Original Shareholders DECIDE to increase the corporate capital of the Company by an amount of seven hundred ninety one thousand seven hundred ninety one US Dollars (USD 791,791.-) by the issuance of seven hundred ninety one thousand seven hundred ninety one (791,791) shares with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each, each share vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Second resolution

The Original Shareholders APPROVE Fambeck, as new shareholder of the Company and the Original Shareholders DECIDE to waive their preferential subscription rights.

Third resolution

Contributor's Intervention - Subscription - Payment

There now appeared Mr. Regis Galiotto, acting in his capacity as duly appointed special attorney of Fambeck by virtue of one proxy given under private seal, which will remain attached to the present deed.

Fambeck DECIDES to subscribe for seven hundred ninety one thousand seven hundred ninety one (791,791) new shares divided into ninety four thousand two hundred ninety one (94,291) new class A shares, seventy seven thousand five hundred (77,500) new class B shares, seventy seven thousand five hundred (77,500) new class C shares, seventy seven thousand five hundred (77,500) new class D shares, seventy seven thousand five hundred (77,500) new class E shares, seventy seven thousand five hundred (77,500) new class F shares, seventy seven thousand five hundred (77,500) new class G shares, seventy seven thousand five hundred (77,500) new class H shares, seventy seven thousand five hundred (77,500) new class I shares, seventy seven thousand five hundred (77,500) new class J shares, with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each and full payment of the seven hundred ninety one thousand seven hundred ninety one (791,791) new shares by a contribution in kind consisting in the ownership of a claim (the "Claim").

Description of the contribution in kind

The appearing persons stated that:

The total of the Claim being valued by the board of managers of Fambeck (the "Board") at the amount of seven hundred ninety one thousand seven hundred ninety one US Dollars (USD 791,791.-) on the basis of a valuation report made by the Board.

Evidence of the Claim's existence and value

Proof of the ownership and the value of the Claim have been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution in kind being fully carried out, the Original Shareholders and Fambeck unanimously DECIDE to amend article 5.1. of the Articles to read as follows:

" **5.1.** The issued corporate capital is set at eight hundred eleven thousand seven hundred ninety one US Dollars (USD 811,791.-), divided into:

- Ninety six thousand two hundred ninety one (96,291) Class A shares,
- Seventy nine thousand five hundred (79,500) Class B shares,
- Seventy nine thousand five hundred (79,500) Class C shares,
- Seventy nine thousand five hundred (79,500) Class D shares,
- Seventy nine thousand five hundred (79,500) Class E shares,
- Seventy nine thousand five hundred (79,500) Class F shares,
- Seventy nine thousand five hundred (79,500) Class G shares,
- Seventy nine thousand five hundred (79,500) Class H shares,
- Seventy nine thousand five hundred (79,500) Class I shares, and
- Seventy nine thousand five hundred (79,500) Class J shares.

Each share with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) all subscribed and fully paid-up and with such rights and obligations as set out in the present articles of incorporation."

Fifth resolution

The Original Shareholders and Fambeck unanimously RESOLVE to authorize any manager of the Company, acting individually under his sole signature, in the name and on behalf of the Company to amend, sign and execute the share register of the Company to reflect the capital increase, and more generally to carry out any necessary or useful actions in relation to the present resolutions.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase have been estimated at about two thousand two hundred Euros (2,200.-EUR).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the appearing parties, known to the notary by their surname, Christian name, civil status and residence, the said appearing people signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt deux octobre,

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ont comparu:

M. Juan Francisco Beckmann Vidal, entrepreneur, né à Mexico City, Mexique, le 9 février 1940, demeurant professionnellement à Guillermo Gonzalez Camarena, 800-Piso 4, Col. Zedec Santa Fe, C.P. 01210, Mexico, D.F., Mexique,

Mme Maria De Jesus Dora Legorreta Santos, sans profession, née à Jocotitlan, Mexico, le 17 décembre 1945, demeurant à Guillermo Gonzalez Camarena, 800-Piso 4, Col. Zedec Santa Fe, C.P. 01210, Mexico, D.F., Mexique,

(dénommés ensemble les "Associés d'Origine"),

dûment représentés par M. Regis Galiotto, clerc de notaire, demeurant professionnellement au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg,

en vertu de deux procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et par le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, agissant en qualité ci-dessus indiquée, déclarent et demandent au notaire:

I. d'acter que les parties comparantes sont les Associés d'Origine de la société à responsabilité limitée J Manhattan Luxco S.à r.l, ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.031, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 26 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1856 du 29 juillet 2008, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 21 octobre 2014, en cours de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Association (ci-après la «Société»).

II. d'enregistrer les résolutions suivantes qui ont été prises dans l'intérêt de la Société, conformément à l'agenda ci-dessous:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de sept cent quatre-vingt-onze mille sept cent quatre-vingt-onze Dollars américains (USD 791.791.-) par l'émission de sept cent quatre-vingt-onze mille sept cent quatre-vingt-onze (791.791) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1.-) chacune;

2. Admission de Fambeck Luxco Sàrl, ayant son siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés («Fambeck»), en tant que nouvel associé de la Société;

3. Renonciation subséquente par les Associés d'Origine de leur droit préférentiel de souscription concernant les sept cent quatre-vingt-onze mille sept cent quatre-vingt-onze (791.791) nouvelles parts sociales émises et souscrites par Fambeck;

4. Souscription et libération des sept cent quatre-vingt-onze mille sept cent quatre-vingt-onze (791.791) nouvelles parts sociales par Fambeck par un apport en nature;

5. Approbation de la modification des statuts pour refléter l'émission de nouvelles parts sociales;

6. Procurations; et

7. Divers.

Après que ce qui précède ait été approuvé par les Associés d'Origine, ces derniers ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés d'Origine DECIDENT d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de sept cent quatre-vingt-onze mille sept cent quatre-vingt-onze Dollars américains (USD 791.791.-) par l'émission de sept cent quatre-vingt-onze mille sept cent quatre-vingt-onze (791.791) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1.-) chacune.

Deuxième résolution

Les Associés d'Origine APPROUVENT Fambeck en tant que nouvel associé de la Société et les Associés d'Origine DECIDENT de renoncer à leur droit préférentiel de souscription.

Troisième résolution

Intervention - Souscription - Paiement

Est alors intervenu aux présentes M. Regis Galiotto, agissant en sa qualité de mandataire spécial de Fambeck, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui restera annexée aux présentes.

Fambeck a déclaré souscrire et payer en totalité les sept cent quatre-vingt-onze mille sept cent quatre-vingt-onze (791.791) nouvelles parts sociales, divisées en quatre-vingt-quatorze mille deux cent quatre-vingt-onze (94.291) nouvelles parts sociales de classe A, soixante-dix-sept mille cinq cents (77.500) nouvelles parts sociales de classe B, soixante-dix-sept mille cinq cents (77.500) nouvelles parts sociales de classe C, soixante-dix-sept mille cinq cents (77.500) nouvelles parts sociales de classe D, soixante-dix-sept mille cinq cents (77.500) nouvelles parts sociales de classe E, soixante-dix-sept mille cinq cents (77.500) nouvelles parts sociales de classe F, soixante-dix-sept mille cinq cents (77.500) nouvelles parts sociales de classe G, soixante-dix-sept mille cinq cents (77.500) nouvelles parts sociales de classe H, soixante-dix-sept mille cinq cents (77.500) nouvelles parts sociales de classe I et soixante-dix-sept mille cinq cents (77.500) nouvelles parts sociales de classe J, chacune d'une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1.-), pour un montant total de sept cent quatre-vingt-onze mille sept cent quatre-vingt-onze Dollars américains (USD 791.791.-) par paiement consistant en l'apport en nature d'une créance (la «Créance»).

Description de l'apport en nature

Les comparants déclarent que:

La Créance a été évaluée par le conseil de gérance de Fambeck (le «Conseil») à un montant de sept cent quatre-vingt-onze mille sept cent quatre-vingt-onze Dollars américains (USD 791.791.-) sur la base d'un rapport d'évaluation émis par le Conseil.

Preuve de l'existence et de la valeur de la Créance

Preuve de la propriété et de la valeur de la Créance a été donnée au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

En conséquence des déclarations et des résolutions qui précèdent, l'apport en nature ayant été accompli, les Associés d'Origine et Fambeck décident de modifier l'article 5.1. des Statuts de la Société comme suit:

« **5.1.** Le capital émis de la Société est fixé à huit cent onze mille sept cent quatre-vingt-onze Dollars Américains (USD 811.791) divisé en:

- quatre-vingt-seize mille deux cent quatre-vingt-onze (96.291) parts sociales de classe A,
- soixante-dix-neuf mille cinq cents (79.500) parts sociales de classe B,
- soixante-dix-neuf mille cinq cents (79.500) parts sociales de classe C,
- soixante-dix-neuf mille cinq cents (79.500) parts sociales de classe D,
- soixante-dix-neuf mille cinq cents (79.500) parts sociales de classe E,
- soixante-dix-neuf mille cinq cents (79.500) parts sociales de classe F,
- soixante-dix-neuf mille cinq cents (79.500) parts sociales de classe G,
- soixante-dix-neuf mille cinq cents (79.500) parts sociales de classe H,
- soixante-dix-neuf mille cinq cents (79.500) parts sociales de classe I, et
- soixante-dix-neuf mille cinq cents (79.500) parts sociales de classe J.

Chaque part sociale a une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1.-) et toutes entièrement souscrites et libérées avec tous les droits et obligations tels que déterminés par les présents statuts.»

Cinquième résolution

Les Associés d'Origine et Fambeck DÉCIDENT d'autoriser tout gérant de la Société, agissant individuellement sous sa seule signature, au nom et pour le compte de la Société, à modifier, adapter et signer le registre des associés de la Société et d'y refléter l'augmentation de capital précitée et plus généralement d'entreprendre toutes actions utiles ou nécessaires en relation avec les présentes résolutions.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunération et charges, de quelque forme que ce soit, incombant à la Société suite à cet acte sont estimés approximativement à deux mille deux cents Euros (2.200.- EUR).

L'ordre du jour étant épuisé, et sans question complémentaire, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare qu'à la requête des membres du bureau et des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre les deux versions, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, dont les noms, noms de baptême, états civils et adresses sont connus du notaire, celui-ci a signé le présent acte avec nous, notaire.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 octobre 2014. Relation: LAC/2014/54051. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 14 janvier 2015.

Référence de publication: 2015009872/214.

(150010984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2015.

Via Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 133.457.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and fourteen, on the thirtieth of the month of December.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

VIA INVESTMENT S.A., having its registered office at 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, registered with the Registrar of Companies in Luxembourg under the number 133 458,

here represented by Mrs. Aurélie KATOLA, private employee, 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg,

pursuant to a proxy under private seal given on December 29th, 2014

which proxy, after being signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes,

hereafter referred to as "the principal",

The proxy holder of the appearing party, acting in said capacities, declared and requested the notary to act:

I.- That the company "VIA PROPERTIES S.A." (the "Company"), a "société anonyme", established and having its registered office at 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, registered in the "registre de commerce et des sociétés" in Luxembourg, section B number 133 457, has been incorporated pursuant to notarial deed enacted by the undersigned notary, on November 08th, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") under the number 2863 of December 10th, 2007.

The Articles of Incorporation of the Company have never been amended since.

II.- That the subscribed share capital of the Company is fixed at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) divided into three hundred and ten (310) shares without nominal value, each fully paid up in cash.

III.- That the principal declares to have full knowledge of the Articles of Incorporation and the financial standing of the Company.

IV.- That the principal, holder of all the ordinary shares of the Company and, acting in his capacity of sole shareholder, has decided to proceed with the dissolution of said Company.

V.- That the principal, in its activity as liquidator of the Company, declares that the business activity of the Company has ceased, that it, as sole shareholder is vested with the assets and has registered off all debts of the dissolved Company committing itself to take over all assets, liabilities and commitments of the dissolved Company as well as to be personally charged with any presently unknown liability.

VI.- That the principal fully discharges the board of directors and the auditor for the due performance of their duties up to this date.

VII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five (5) years at its former registered office.

VIII.- That the Company's register of shareholders is cancelled in the presence of the undersigned notary.

IX.- That the principal commits itself to pay the cost of the present deed.

The undersigned notary who has personal knowledge of the English language, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in the English language, followed by a translation into French, the English version being prevailing in case of divergences between the English and the French text.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read to the appearing person, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le trente décembre.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

VIA INVESTMENT S.A., ayant son siège social au 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg,

ici représentée aux fins des présentes par Madame Aurélie KATOLA, employée privée, demeurant professionnellement au 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps avec lui,

ci-après dénommée: «le mandant»,

Laquelle mandataire, agissant en sa susdite qualité, a déclaré et a requis le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la société «VIA PROPERTIES S.A.» (la «Société») une société anonyme, établie et ayant son siège social au 42, Rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 133 457, a été constituée suivant acte notarié dressé par le notaire soussigné, en date du 08 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») sous le numéro 2863 du 10 décembre 2007.

Que les statuts de la Société n'ont jamais été modifiés depuis lors.

II.- Que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à trente-un mille euros (31.000,- EUR) divisé en trois cent dix (310) actions sans désignation de valeur nominale, chaque action étant intégralement libérée en numéraire.

III.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

IV.- Que le mandant est propriétaire de toutes les actions ordinaires de la susdite Société et qu'en tant qu'actionnaire unique il a décidé de procéder à la dissolution de la susdite Société.

V.- Que le mandant, en tant que liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que lui, en tant qu'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il a repris tout le passif de la Société dissoute s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autre engagements de la Société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège de la Société.

VIII.- Que le registre des actionnaires nominatifs de la Société est annulé en présence du notaire instrumentant.

IX.- Que le mandant s'engage à payer les frais du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française, la version anglaise devant sur la demande des mêmes parties comparantes faire foi en cas de divergences avec la version française.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. KATOLA, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 6 janvier 2015. Relation: EAC/2015/328. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2015010301/87.

(150011238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2015.

Resolution Holdings Luxembourg Bilbao S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 112.287.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand fourteen, on the thirtieth day of December.
Before the undersigned Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Resolution (Luxembourg) S.C.A., SICAR, in voluntary liquidation, a société en commandite par actions sous la forme d'une société d'investissement en capital à risque, governed by the laws of Luxembourg, with registered office at L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 105482,

Represented by Mrs Monique Drauth, employee, residing professionally in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on 29th of December 2014.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to state:

- that "RESOLUTION HOLDINGS LUXEMBOURG BILBAO S.à r.l.", a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office in L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, has been incorporated by a notarial deed on November 16, 2005, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 425 of February 27, 2006 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (the "RCS") under number B 112287, amended for the last time by a notarial deed on April 3, 2008, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 1145 of May 9, 2008, (the "Company").

- that the share capital of the Company is fixed at one hundred fifty-two thousand five hundred euro (152,500.- EUR) represented by one thousand five hundred twenty-five (1,525) shares with a par value of one hundred euro (100.-EUR) each, fully paid up;

- that the appearing party has become owner of all the shares and declares that it has full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company;

- that the appearing party, in its capacity of sole shareholder of the Company, has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;

- that the sole shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, and according to the balance sheet of the Company as at December 29, 2014, declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;

The appearing party furthermore declares that:

- the Company's activities have ceased;
- the sole shareholder is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company, the balance sheet of the Company as at December 29, 2014, being only one information for all purposes;

- following to the above resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;

- the Company's manager is hereby granted full discharge with respect to the duties;

- there shall be proceeded to the cancellation of all units;

- the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at one thousand one hundred euro (EUR 1,100.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the proxyholder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said proxyholder signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf décembre.

Pardevant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Resolution (Luxembourg) S.C.A., SICAR, en liquidation volontaire, une société en commandite par actions sous la forme d'une société d'investissement en capital à risque, soumise au droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 105482,

Ici représentée par Madame Monique Drauth, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 29 décembre 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que RESOLUTION HOLDINGS LUXEMBOURG BILBAO S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, a été constituée suivant acte notarié en date du 16 novembre 2005, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 425 du 27 février 2006 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le «RCS») sous le numéro B 112287 et dont les statuts ont été modifié pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 3 avril 2008, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1145 du 9 mai 2008, («la Société»);

- que le capital social de la Société s'élève actuellement à cent cinquante-deux mille cinq cents euros (152.500,- EUR) représenté par mille cinq cent vingt-cinq (1.525) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées;

- que la partie comparante, précitée, est devenue seule propriétaire de toutes les parts sociales et qu'elle déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

- que la partie comparante, en sa qualité d'associé unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- que l'associée unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 29 décembre 2014, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;

- l'associée unique est investie de l'entière de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 29 décembre 2014 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée au gérant de la Société;

- il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les parts sociales;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

Frais.

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à mille cent euros (EUR 1.100,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la mandataire de la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Drauth, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 31 décembre 2014. Relation: LAC/2014/64424. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 16 janvier 2015.

Référence de publication: 2015010144/108.

(150011235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2015.

Eircom Holdco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 168.462.

In the year two thousand and fifteen, on the fourteenth day of January,
Before Maître Edouard DELOSCH, notary, residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Elia Zorzetti, private employee, with professional address at L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F. Kennedy,
acting as the representative of the board of directors (the Board) of Eircom Holdco S.A., a société anonyme organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F. Kennedy, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 168.462 (the Company), pursuant to an extract of the resolutions taken by the Board on 9 December 2014 (the Resolutions).

An extract of the minutes of the Resolutions, signed *ne varietur* by the representative of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing person, representing the Board pursuant to the Resolutions, requested the notary to record the following statements:

I. The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, dated April 17, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1442 dated June 9, 2012. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended pursuant to a deed of Maître Francis Kessler notary residing in Esch-sur-Alzette on July 5, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2155 dated August 30, 2012 and most recently pursuant to a deed of the undersigned notary dated 8 December 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 42 dated 7 January 2015.

II. The Company has an issued share capital of forty-nine thousand six hundred and seventy-six Euro and sixty-three cents (EUR 49,676.63), represented by fully paid up shares consisting of four million, nine hundred sixty-seven thousand six hundred and sixty-three (4,967,663) Class A Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each.

III. Article 6 of the Articles provides as follows:

“ **6.1.** The subscribed share capital is set at forty-nine thousand six hundred and seventy-six Euro and sixty-three cents (EUR 49,676.63), represented by fully paid up shares consisting of four million, nine hundred sixty-seven thousand six hundred and sixty-three (4,967,663) Class A Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each”.

6.2. In addition to the subscribed capital, the Company shall have an authorised capital of eight hundred million Euro (EUR 800,000,000) which will consist in a maximum of eighty billion (80,000,000,000) Class A Shares, with a par value of one Cent (EUR 0.01) each

6.3. The Board is authorised, for a period of five (5) years from the date of the publication of the deed amending the Articles as passed on 8 December 2014, to:

(i) increase the current share capital once or more up to within the limits of the authorised capital by the issue of a maximum of each of the above mentioned new Class A shares, with or without share premium, against payment in cash or in kind, by conversion of claims on the Company, or in any other manner including, but not limited to, the issue and/or the exercise of Warrants Class A that may be issued by the Company having the same rights as the existing Class A shares;

(ii) limit or withdraw the shareholders' preferential subscription rights to the new Class A shares and determine the persons who are authorised to subscribe to the new Class A shares; and

(iii) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the share register and the Articles accordingly.

The Board may delegate to any duly authorised person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for Class A shares representing part or all of the issue of new Class A shares under the authorised capital.

6.4. The authorised share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles set by the Articles or, as the case may be, the Law.”

IV. The Board, pursuant to the Resolutions, resolved to, *inter alia*:

(a) increase the share capital of the Company by an amount of two thousand nine hundred and seventy one Euro and thirty nine cents (EUR 2,971.39) in order to bring the share capital of the Company from its current amount of forty nine thousand six hundred and seventy six Euro and sixty three cents (EUR 49,676.63.), represented by fully paid up shares consisting of four million nine hundred and sixty seven thousand, six hundred and sixty three (4,967,663) Class A Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each, to fifty two thousand six hundred and forty eight Euro and two cents

(52,648.02) by the creation and issuance of two hundred and ninety seven thousand one hundred thirty nine (297,139) new Class A Shares of the Company, with a nominal value of one cent (EUR 0.01) each (the Share Issue).

(b) authorise any employee of TMF Luxembourg S.A., having his/her professional address at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg, acting individually with full power of substitution, to appear before a Notary in Luxembourg to record in a notarial deed the increase of share capital following the Share Issue and more generally to take any and all steps, and sign any documents, agreements or other instruments as may be necessary in connection therewith, including, but not limited to taking all necessary steps to instruct the relevant parties to update the share register of the Company to reflect the Share Issue.

The Share Issue has been fully subscribed as follows:

- eight thousand seven hundred (8,700) Class A shares by Arrowgrass Investment S.à r.l.,
- one thousand three hundred (1,300) Class A shares by Arrowgrass Special Situations S.à r.l.,
- nine thousand three hundred seventy five (9,375) Class A shares by Blackstone/GSO Loan Fund Limited,
- four thousand nine hundred forty two (4,942) Class A shares by FS Investments Corporation II,
- fifteen thousand eight hundred nine (15,809) Class A shares by FS Investments Corporation,
- six thousand five hundred three (6,503) Class A shares by Blackstone/GSO Capital Solutions Offshore Funding (Luxembourg) S.à r.l.,
- fifteen thousand three hundred forty six (15,346) Class A shares by GSO Aiguille des Grands Montets (Luxembourg) S.à r.l.,
- twenty one thousand seven hundred forty (21,740) Class A shares by GSO Churchill (Luxembourg) Partners S.à r.l.,
- eleven thousand five hundred ten (11,510) Class A shares by GSO Coastline Credit (Luxembourg) Partners S.à r.l.,
- fifty one thousand three hundred fourteen (51,314) Class A shares by GSO Credit-A Partners LP,
- twenty five thousand three hundred eighteen (25,318) Class A shares by GSO Luxembourg Offshore Funding II S.à r.l.
- twenty five thousand four hundred seventy one (25,471) Class A shares by GSO Luxembourg Onshore Funding II S.à r.l.,
- four thousand six hundred eighty two (4,682) Class A shares by GSO MAK Funding (Luxembourg) S.à r.l.,
- sixteen thousand five hundred thirteen (16,513) Class A shares by GSO Palmetto Opportunistic Investment Partners LP,
- six thousand nine hundred seventy one (6,971) Class A shares by Harbourmaster Pro-Rata CLO 3 B.V.,
- eleven thousand five hundred eighty (11,580) Class A shares by Steamboat Credit Opportunities (Luxembourg) S.à r.l.,
- thirty four thousand one hundred twenty six (34,126) Class A shares by Citigroup Global Markets Limited.

The Share Issue has been entirely paid-up by contributions in cash in a total amount of two thousand nine hundred seventy one Euro and thirty nine cents (EUR 2,971.39) made by the above subscriber, as approved by the Resolutions.

The new shares issued pursuant to the extract of Resolutions, were issued as of 9 December 2014.

V. As a result of the above, the Board has resolved to amend article 6.1. of the Articles, which should now be read as follows:

“ **6.1.** The subscribed share capital is set at fifty two thousand six hundred forty eight Euro and two cents (EUR 52,648.02) represented by fully paid up shares consisting of five million, two hundred and sixty four thousand eight hundred and eight (5,264,802) Class A Shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each”.

Estimate of costs

The appearing party declares that the expenses, costs and fees or charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed, amount approximately to one thousand one hundred Euro (EUR 1,100.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède

En l'an deux mille quinze, le quatorzième jour du mois de janvier,

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Elia Zorzetti, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1855 Luxembourg 46A, Avenue J.F. Kennedy, agissant en qualité de représentant du conseil d'administration (le Conseil) de Eircom Holdco S.A., une société anonyme constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F. Kennedy, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.462 (la Société), en vertu de un extrait de la décision prise par le Conseil le 9 décembre 2014 (les Décisions).

Un extrait des procès-verbaux des Décisions, après avoir été signé ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentant le Conseil en vertu des Décisions, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, en date du 17 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1442 du 9 juin 2012. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés suivant un acte du Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette le 5 juillet 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2155 du 30 août 2012 et pour la dernière fois suivant un acte du notaire instrumentant du 8 décembre 2014 non publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 42 du 7 janvier 2015.

II. La Société a un capital social émis d'un montant de quarante-neuf mille six cent soixante-seize euros et soixante-trois centimes d'euros (EUR 49.676,63) représenté par des actions entièrement libérées composées de quatre millions neuf cent soixante-seize mille six cent soixante-trois (4.967.663) Actions de Classe A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

III. L'Article 6 des Statuts prévoit ce qui suit:

6.1. Le capital social souscrit est fixé à quarante-neuf mille six cent soixante-seize euros et soixante-trois centimes d'euros (EUR 49.676,63) représenté par des actions entièrement libérées composées de quatre millions neuf cent soixante-seize mille six cent soixante-trois (4.967.663) Actions de Classe A, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

6.2. En plus du capital souscrit, la société aura un capital autorisé de huit cents millions d'euros (EUR 800.000.000) qui sera composé d'un maximum de quatre-vingt milliards (80.000.000.000) d'Actions de Classe A, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

6.3. Le Conseil est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication de l'acte de modification des Statuts passé le 8 décembre 2014, à:

(i) augmenter le capital social existant à une ou plusieurs reprises, à hauteur du capital autorisé par l'émission d'un maximum de nouvelles Actions de Classe A mentionnées ci-dessus, avec ou sans prime d'émission, contre paiement en numéraire ou en nature, par conversion de créances contre la Société ou de toute autre manière y compris, notamment, l'émission et/ou l'exercice de Warrants de Classe A que la Société peut émettre ayant les mêmes droits que les Actions de Classe A existantes;

(ii) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des actionnaires aux nouvelles Actions de Classe A et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles Actions de Classe A; et

(iii) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des actions et les Statuts en conséquence.

Le Conseil peut déléguer à une personne valablement mandatée, la responsabilité d'accepter les souscriptions et de recevoir le paiement pour les Actions de Classe A représentant tout ou partie des nouvelles Actions de Classe A émises dans le cadre du capital autorisé.

6.4. Le capital social autorisé peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts prévues par les Statuts ou, le cas échéant, par la Loi.»

IV. Le Conseil, conformément à la Décision, a décidé inter alia:

(a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux mille neuf cent soixante-onze euro et trente-neuf centimes d'euros (EUR 2.971,39) afin de porter le capital social de son montant actuel de quarante-neuf mille six cent soixante-seize euros et soixante-trois centimes d'euros (EUR 49.676,63) représenté par des actions entièrement libérées composées de quatre millions neuf cent soixante-sept mille six cent soixante-trois (4.967.663) Actions de Classe A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune à cinquante-deux mille six cent quarante-huit euros et deux centimes d'euros (EUR 52,648.02) par la création et l'émission de (i) deux cent quatre-vingt-dix-sept mille cent trente-neuf (297.139) nouvelles Actions de Classe A de la Société d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune (l'Emission d'Actions);

(b) d'autoriser tout employé de TMF Luxembourg S.A., dont l'adresse professionnelle se situe au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, agissant individuellement, avec plein pouvoir de substitution, à comparaître devant un notaire à Luxembourg afin d'enregistrer dans un acte notarié l'augmentation de capital suite à l'Emission d'Actions et plus

généralement à prendre toutes les mesures et démarches nécessaires, et de signer tous les documents, accords ou autres instruments qui pourraient être nécessaires à cet égard, y compris, mais non exhaustivement à prendre toutes les mesures nécessaires pour instruire les parties concernées de mettre à jour le registre d'actionnaires de la Société afin de refléter l'Emission d'Actions.

L'Emission d'Actions a été souscrite comme suit:

- huit mille sept cent (8.700) Actions de Classe A par Arrowgrass Investments S.à r.l.,
- mille trois cent (1,300) Actions de Classe A par Arrowgrass Special Situations S.à r.l.,
- neuf mille trois cent soixante-quinze (9.375) Actions de Classe A par Blackstone/GSO Loan Fund Limited,
- quatre mille neuf cent quarante deux (4.942) Actions de Classe A par FS Investments Corporation II,
- quinze mille huit cent neuf (15.809) Actions de Classe A par FS Investments Corporation,
- six mille cinq cent trois (6.503) Actions de Classe A par Blackstone/GSO Capital Solutions Offshore Funding (Luxembourg) S.à r.l.,
- quinze mille trois cent quarante six (15.346) Actions de Classe A par GSO Aiguille des Grands Montets (Luxembourg) S.à r.l.,
- vingt-et-un mille sept cent quarante (21.740) Actions de Classe A par GSO Churchill (Luxembourg) Partners S.à r.l.,
- onze mille cinq cent dix (11.510) Actions de Classe A par GSO Coastline (Luxembourg) Partners S.à r.l.,
- cinquante-et-un mille trois cent quatorze (51.314) Actions de Classe A par GSO Credit-A Partners LP,
- vingt cinq mille trois cent dix-huit (25.318) Actions de Classe A par GSO Luxembourg Offshore Funding II S.à r.l.,
- vingt cinq mille quatre cent soixante-onze (25.471) Actions de Classe A par GSO Luxembourg Onshore Funding II S.à r.l.,
- quatre mille six cent quatre-vingt-deux (4.682) Actions de Classe A par GSO MAK Funding (Luxembourg) S.à r.l.,
- seize mille cinq cent treize (16.513) Actions de Classe A par GSO Palmetto Opportunistic Investment Partners LP,
- six mille neuf cent soixante-onze (6.971) Actions de Classe A par Harbourmaster Pro-Rata CLO 3 B.V.,
- onze mille cinq cent quatre-vingt (11.580) Actions de Classe A par Steamboat Credit Opportunities (Luxembourg) S.à r.l.,
- trente-quatre mille cent vingt-six (34.126) Actions de Classe A par Citigroup Global Markets Limited

L'Emission d'Actions a été libérée intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de deux mille neuf cent soixante-onze euro et trente-neuf centimes d'euros (EUR 2.971,39) de fait par les souscripteurs ci-dessus, conformément à l'extrait de la Décision.

Les nouvelles actions émises en vertu de l'extrait de la Décision ont été émises à compter du 9 décembre 2014.

V. En conséquence de ce qui précède, le Conseil a décidé de modifier l'article 6.1. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **6.1.** Le capital social souscrit est fixé à cinquante-deux mille six cent quarante-huit euros et deux centimes d'euros (EUR 52.648,02) représenté par des actions entièrement libérées composées de cinq millions deux cent soixante-quatre mille huit cent deux (5.264.802) Actions de Classe A d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.»

Estimation des coûts

La partie comparante déclare que les dépenses, coûts et frais ou charges de toute nature qui seront à régler par la Société puisque découlant de cet acte, atteindront le montant d'environ mille cent Euros (EUR 1.100.-).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle anglais, déclare, par la présente, que sur la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante, en cas de divergences entre le texte en anglais et celui en français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été fait à la personne comparante, connue par le notaire instrumentant du surnom, nom, état civil et résidence, la même personne comparante a signé ensemble avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: E. ZORZETTI, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 14 janvier 2015. Relation: DAC/2015/650. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 19 janvier 2015.

Référence de publication: 2015009663/219.

(150011376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2015.

Jamalai Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 193.747.

—
STATUTES

In the year two thousand fourteen, on the twenty-third of December.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Nedeker Limited, with registered office at 57/63 Line Wall Road, GIBRALTAR, hereby represented by Trustmoore Luxembourg S.A., a company registered under the laws of Luxembourg with registered seat at L-2330 Luxembourg, 124, Boulevard de la Pétrusse, R.C.S. Luxembourg B 156.963, itself here represented by Annick Braquet, with professional address in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents,

by virtue of a proxy delivered under private seal.

Said proxy after having been initialed “ne varietur” by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached by the present deed.

Such appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée unipersonnelle:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the “Company”), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the “Law”), as well as by the articles of association (hereafter the “Articles”), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2.

2.1. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any affiliated company belonging to the same group as the Company (hereafter referred as the “Connected Companies”). It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its Connected Companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets

2.3. The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.5. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

2.6. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The private limited liability Company will have the name "JAMALAI INVESTMENTS S.à r.l.”.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The capital is set at TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (12,500.- EUR) divided into TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED (12,500) share quotas of ONE EURO (1.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers who need not to be partners.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance").

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by any manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager can be represented at a meeting by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two managers are physically present. Any decisions by the board of managers shall be adopted by a simple majority. The minutes of the meeting will be signed by the chairman and secretary of the meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. The minutes of the meeting will be signed by the chairman and secretary of the meeting.

The board of managers may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the 1st of January of each year and ends on the 31th of December of the following year.

Art. 16. Each year, with reference to 31th of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory Provision

The first financial year shall begin today and it shall end on 31st December 2015.

Subscription - Payment

The share quotas have been subscribed by Nedeker Limited, prenamed, which is the sole partner of the company.

The share quotas have been fully paid up in cash, so that the sum of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (12,500.- EUR) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the subscriber as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,200.-

Resolutions of the sole partner

1) The company will be administered by a sole manager:

Trustmoore Luxembourg S.A., a company registered under the laws of Luxembourg with registered seat at L-2330 Luxembourg, 124, Boulevard de la Pétrusse, R.C.S. Luxembourg B 156.963.

The duration of its mandate is unlimited and it has the power to bind the company with its sole signature;

2) The address of the corporation is in L-1653 Luxembourg, 2-8 avenue Charles de Gaulle.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-trois décembre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Nedeker Limited, avec siège social au 57/63 Line Wall Road, GIBRALTAR, ici représentée par Trustmoore Luxembourg S.A., ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, 124, Boulevard de la Pétrusse, R.C.S. Luxembourg B 156963, elle-même ici représentée par Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant restera annexé aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2.

2.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

2.2. La Société pourra contracter des emprunts de toute sorte et procéder à l'émission d'obligations ou d'obligations convertibles en parts sociales, de titres de créance, de titre participatif de toute nature ou dette. Néanmoins, il ne pourra être contracté d'emprunt par voie d'émission publique d'obligations, ni procédé à une émission publique de parts sociales. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci ne soit substantiel, ou à toute société qui serait actionnaire direct ou indirect de la Société, ou encore à toute société appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprise comme les «Sociétés Apparentées»). La Société pourra accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société ou de Sociétés Apparentées

2.3. La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

2.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

2.5. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

2.6. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société à responsabilité limitée aura la dénomination JAMALAI INVESTMENTS S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500.- EUR) représenté par DOUZE MILLE CINQ CENT (12.500) parts sociales de UN EURO (1.-EUR) chacune.

Art. 7. Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui ne doivent pas obligatoirement être associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de l'un des membres du conseil de gérance.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, un remplaçant sera élu parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'à tout le moins deux de ses membres soient physiquement présents. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à une majorité simple. Les résolutions de la réunion seront signées par le président et le secrétaire de la réunion.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Les résolutions de la réunion seront signées par le président et le secrétaire de la réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Ces résolutions pourront être documentées par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier juillet de chaque année et se termine le 30 juin de l'année suivante.

Art. 16. Chaque année, au 31 décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites par Nedeker Limited, préqualifiée, qui est l'associé unique de la société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent au souscripteur ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ EUR 1.200.-

Décisions de l'associé unique

1) La société est administrée par un seul gérant:

Trustmoore Luxembourg S.A., ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, 124, Boulevard de la Pétrusse, R.C.S. Luxembourg B 156963.

La durée de son mandat est illimitée et il a le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

2) L'adresse du siège social est fixée à L-1653 Luxembourg, 2-8 avenue Charles de Gaulle.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 décembre 2014. Relation: LAC/2014/64296. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 19 janvier 2015.

Référence de publication: 2015009877/311.

(150011720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2015.

Kobu S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 84.077.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015010701/9.

(150012298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Accord International Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 19.101,00.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 193.393.

In the year two thousand and fourteen, on the seventeenth day of December.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Accord International Holdings S.à r.l, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 48, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, and having a share capital amounting to USD 17,000.- (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated December 12, 2014, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since its incorporation.

THERE APPEARED:

Accord Group Holdings LLC., a limited liability company incorporated and existing under the laws of Delaware, having its principal address at 600 Montgomery Street, 17th Floor, San Francisco, CA 94111, and registered with the State of Delaware, Division of Corporations, under number 5309314 (the Sole Shareholder),

here represented by Solange Wolter-Schieres, notary clerk, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder(s) of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, representing the entire share capital of the Company, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Company's share capital is presently set at seventeen thousand United States Dollars (USD 17,000), represented by one million seven hundred thousand (1,700,000) shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, all subscribed and fully paid up.

III. The agenda of the Meeting is the following:

1. Waiver of convening notices;

2. Creation of sub-classes of shares of the Company, namely the class A1 shares, the class A2 shares, the class B1 shares, the class B2 shares, the class C1 shares, the class C2 shares, the class D1 shares, the class D2 shares, the class E1 shares, the class E2 shares, the class F1 shares, the class F2 shares, the G1 shares, the class G2 shares, the class H1 shares, the class H2 shares, the class I1 shares, the class I2 shares, the class J1 shares and the class J2 shares, all in registered form and having a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, which shall have such rights and features as stated in the Articles, which will be amended pursuant to the items 6 to 7 of this agenda.

3. Re-designation of the existing one million seven hundred thousand (1,700,000) shares of the Company as follows:

- one million five hundred and eighty-seven thousand five hundred (1,587,500) class A shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into one million five hundred and eighty-seven thousand five hundred (1,587,500) class A1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- twelve thousand five hundred (12,500) class B shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into twelve thousand five hundred (12,500) class B1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- twelve thousand five hundred (12,500) class C shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into twelve thousand five hundred (12,500) class C1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- twelve thousand five hundred (12,500) class D shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into twelve thousand five hundred (12,500) class D1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- twelve thousand five hundred (12,500) class E shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into twelve thousand five hundred (12,500) class E1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- twelve thousand five hundred (12,500) class F shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into twelve thousand five hundred (12,500) class F1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- twelve thousand five hundred (12,500) class G shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into twelve thousand five hundred (12,500) class G1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- twelve thousand five hundred (12,500) class H shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into twelve thousand five hundred (12,500) class H1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- twelve thousand five hundred (12,500) class I shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into twelve thousand five hundred (12,500) class I1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each; and

- twelve thousand five hundred (12,500) class J shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into twelve thousand five hundred (12,500) class J1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each.

4. Increase of the share capital of the Company from its present amount of seventeen thousand United States Dollars (USD 17,000), up to nineteen thousand one hundred and one United States Dollars (USD 19,101), by way of issuance of:

- one hundred and ninety-six thousand two hundred and eight (196,208) class A2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- one thousand five hundred and forty-five (1,545) class B2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- one thousand five hundred and forty-five (1,545) class C2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- one thousand five hundred and forty-five (1,545) class D2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- one thousand five hundred and forty-five (1,545) class E2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- one thousand five hundred and forty-five (1,545) class F2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- one thousand five hundred and forty-five (1,545) class G2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- one thousand five hundred and forty-five (1,545) class H2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- one thousand five hundred and forty-five (1,545) class I2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- one thousand five hundred and forty-five (1,545) class J2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, all in registered form.

5. Subscription to, payment of the share capital increase specified in item 4. above and payment of a share premium;

6. Subsequent amendment to article 5 of the articles of association of the Company;

7. Subsequent amendment to article 6 of the articles of association of the Company;

8. Subsequent amendment to article 15.4 of the articles of association of the Company;

9. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes, with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the share capital increase and the newly issued classes of shares, in the register of shareholders of the Company; and

10. Miscellaneous.

III. The Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notice requirements, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to create sub-classes of shares of the Company, namely the class A1 shares, the class A2 shares, the class B1 shares, the class B2 shares, the class C1 shares, the class C2 shares, the class D1 shares, the class D2 shares, the class E1 shares, the class E2 shares, the class F1 shares, the class F2 shares, the G1 shares, the class G2 shares, the class H1 shares, the class H2 shares, the class I1 shares, the class I2 shares, the class J1 shares and the class J2 shares, all in registered form and having a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, which shall have such rights and features as stated in the Articles, as amended pursuant to the sixth resolution and the seventh resolution hereunder.

Third resolution

The Meeting resolves to re-designate the the existing one million seven hundred thousand (1,700,000) shares as follows:

- one million five hundred and eighty-seven thousand five hundred (1,587,500) class A shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into one million five hundred and eighty-seven thousand five hundred (1,587,500) class A1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
- twelve thousand five hundred (12,500) class B shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into twelve thousand five hundred (12,500) class B1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
- twelve thousand five hundred (12,500) class C shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into twelve thousand five hundred (12,500) class C1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
- twelve thousand five hundred (12,500) class D shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into twelve thousand five hundred (12,500) class D1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
- twelve thousand five hundred (12,500) class E shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into twelve thousand five hundred (12,500) class E1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
- twelve thousand five hundred (12,500) class F shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into twelve thousand five hundred (12,500) class F1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
- twelve thousand five hundred (12,500) class G shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into twelve thousand five hundred (12,500) class G1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
- twelve thousand five hundred (12,500) class H shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into twelve thousand five hundred (12,500) class H1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
- twelve thousand five hundred (12,500) class I shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into twelve thousand five hundred (12,500) class I1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each; and
- twelve thousand five hundred (12,500) class J shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, into twelve thousand five hundred (12,500) class J1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each.

Fourth resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company from its present amount of seventeen thousand United States Dollars (USD 17,000), up to nineteen thousand one hundred and one United States Dollars (USD 19,101.-) by way of issuance of:

- one hundred and ninety-six thousand two hundred and eight (196,208) class A2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
 - one thousand five hundred and forty-five (1,545) class B2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
 - one thousand five hundred and forty-five (1,545) class C2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
 - one thousand five hundred and forty-five (1,545) class D2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
 - one thousand five hundred and forty-five (1,545) class E2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
 - one thousand five hundred and forty-five (1,545) class F2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
 - one thousand five hundred and forty-five (1,545) class G2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
 - one thousand five hundred and forty-five (1,545) class H2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
 - one thousand five hundred and forty-five (1,545) class I2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
 - one thousand five hundred and forty-five (1,545) class J2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each,
- all in registered form.

Fifth resolution

The Meeting accepts and records the following subscriptions for and full payment of the share capital increase above as follows:

Subscription - Payment

Lakestar Capital LLP, a limited liability partnership registered in England and Wales under company number OC371829, whose registered office is at 30 Percy Street, London, W1T 2DB (Lakestar), here represented by Solange Wolter-Schieres, prenamed, by virtue of a proxy given, declares to subscribe to:

- one hundred and ninety-six thousand two hundred and eight (196,208) class A2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
- one thousand five hundred and forty-five (1,545) class B2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
- one thousand five hundred and forty-five (1,545) class C2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
- one thousand five hundred and forty-five (1,545) class D2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
- one thousand five hundred and forty-five (1,545) class E2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
- one thousand five hundred and forty-five (1,545) class F2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
- one thousand five hundred and forty-five (1,545) class G2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
- one thousand five hundred and forty-five (1,545) class H2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
- one thousand five hundred and forty-five (1,545) class I2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
- one thousand five hundred and forty-five (1,545) class J2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each,

all in registered form, and to fully pay them up by way of a contribution in cash consisting of an amount of two thousand one hundred and one United States Dollars (USD 2,101) (the Contribution), it being understood that the Contribution shall be allocated to the nominal share capital of the Company.

The aggregate amount of two thousand one hundred and one United States Dollars (USD 2,101) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it, by way of a blocking certificate.

The aforementioned proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with it with the registration authorities.

Sixth resolution

The Meeting (as from now on and following the capital increase referred to in the fourth resolution above, constituted of the Sole Shareholder and Lakestar) subsequently unanimously resolves to amend article 5 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

“ Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at nineteen thousand one hundred and one United States Dollars (USD 19,101), represented by one million nine hundred and ten thousand one hundred (1,910,100) shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each, all subscribed and fully paid up, which are divided into:

- one million seven hundred and eighty-three thousand seven hundred and eight (1,783,708) class A shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each (the Class A Shares) divided into two subclasses being:
 - * one million five hundred and eighty-seven thousand five hundred (1,587,500) class A1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each; and
 - * one hundred ninety-six thousand two hundred and eight (196,208) class A2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;
- fourteen thousand forty-five (14,045) class B shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each (the Class B Shares) divided into two sub-classes being:
 - * twelve thousand five hundred (12,500) class B1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each; and
 - * one thousand five hundred and forty-five (1,545) class B2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- fourteen thousand forty-five (14,045) class C shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each (the Class C Shares) divided into two sub-classes being:

* twelve thousand five hundred (12,500) class C1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each; and

* one thousand five hundred and forty-five (1,545) class C2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- fourteen thousand forty-five (14,045) class D shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each (the Class D Shares) divided into two sub-classes being:

* twelve thousand five hundred (12,500) class D1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each; and

* one thousand five hundred and forty-five (1,545) class D2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- fourteen thousand forty-five (14,045) class E shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each (the Class E Shares) divided into two sub-classes being:

* twelve thousand five hundred (12,500) class E1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each; and

* one thousand five hundred and forty-five (1,545) class E2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- fourteen thousand forty-five (14,045) class F shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each (the Class F Shares) divided into two sub-classes being:

* twelve thousand five hundred (12,500) class F1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each; and

* one thousand five hundred and forty-five (1,545) class F2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- fourteen thousand forty-five (14,045) class G shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each (the Class G Shares) divided into two sub-classes being:

* twelve thousand five hundred (12,500) class G1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each; and

* one thousand five hundred and forty-five (1,545) class G2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- fourteen thousand forty-five (14,045) class H shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each (the Class H Shares) divided into two sub-classes being:

* twelve thousand five hundred (12,500) class H1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each; and

* one thousand five hundred and forty-five (1,545) class H2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- fourteen thousand forty-five (14,045) class I shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each (the Class I Shares) divided into two sub-classes being:

* twelve thousand five hundred (12,500) class I1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each; and

* one thousand five hundred and forty-five (1,545) class I2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each;

- fourteen thousand forty-five (14,045) class J shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each (the Class J Shares) divided into two sub-classes being:

* twelve thousand five hundred (12,500) class J1 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each; and

* one thousand five hundred and forty-five (1,545) class J2 shares with a nominal value of one United States Dollars cent (USD 0.01) each.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.”

Seventh resolution

The Meeting subsequently unanimously resolves to amend article 6 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

“ Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non- shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

6.6. The share capital of the Company may be reduced through the repurchase and the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire classes of shares through the repurchase and cancellation of all the shares issue in such class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of shares, such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J Shares).

6.7. In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of shares (in the order provided for here above), such class of shares gives right to the holders thereof, in accordance with any shareholders' agreement in relation to the Company which may be in place from time to time, to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount (as defined under 6.8.) determined by the general meeting of shareholders) and the holders of shares of the repurchased and cancelled class of shares shall receive from the Company an amount equal to the cancellation value per share for each share of the relevant class held by them and cancelled, in accordance with any shareholders' agreement in relation to the Company which may be in place from time to time.

6.8. The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the single manager or, as the case may be, the board of managers and approved by the general meeting of shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Class J Shares, the Class I Shares, the Class H Shares, the Class G Shares, the Class F Shares, the Class E Shares, the Class D Shares, the Class C Shares, the Class B Shares and the Class A Shares shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

6.9. Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class, the cancellation value per share will become due and payable by the Company.

6.10. For the purpose of article 6, the following definitions shall apply:

Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholders would have been entitled to dividend distributions according to these Articles, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA= Available Amount

NP= net profits (including carried forward profits)

P= any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of shares.”

Eight resolution

The Meeting subsequently unanimously resolves to amend article 15.4 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

“ **15.4.** In the event of a dividend distribution and to that extent that there are sufficient distributable funds, such dividend shall be allocated and paid as follows:

(i) an amount equal to 0.25% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their Class A Shares;

(ii) an amount equal to 0.30% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their Class B Shares;

(iii) an amount equal to 0.35% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their Class C Shares;

(iv) an amount equal to 0.40% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their Class D Shares;

(v) an amount equal to 0.45% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their Class E Shares;

(vi) an amount equal to 0.50% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their Class F Shares;

(vii) an amount equal to 0.55% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their Class G Shares;

(viii) an amount equal to 0.60% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their Class H Shares;

(ix) an amount equal to 0.65% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their Class I Shares;

(x) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J Shares, then if no Class J Shares are in existence, Class I Shares and in such continuation), in accordance with any shareholders' agreement in relation to the Company, which may be in place from time to time.”

Ninth resolution

The Meeting unanimously resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the changes specified under the resolutions above, with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the share capital increase and the newly issued classes of shares, in the register of shareholders of the Company.

There being no further business, the meeting is closed.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately EUR 2,000.-

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Accord International Holdings S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 48, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, sur le point d'être immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, et ayant un capital social de USD 17.000 (la Société). La Société a été constituée le 12 décembre 2014 suivant un acte du notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

A COMPARU:

Accord Group Holdings LLC., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois du Delaware, ayant son adresse principale au 600 Montgomery Street, 17^{ème} Etage, San Francisco, CA 94111, et enregistrée dans l'Etat du Delaware, Division of Corporations, sous le numéro 5309314;

ici représentée par Solange Wolter-Schieres, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

I. Le capital social de la Société est actuellement fixé à dix-sept mille Dollars Américains (USD 17.000), représenté par un million sept cent mille (1.700.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Création de sous-classes de parts sociales de la Société, à savoir les parts sociales de classe A1, les parts sociales de classe A2, les parts sociales de classe B1, les parts sociales de classe B2, les parts sociales de classe C1, les parts sociales de classe C2, les parts sociales de classe D1, les parts sociales de classe D2, les parts sociales de classe E1, les parts sociales de classe E2, les parts sociales de classe F1, les parts sociales de classe F2, les parts sociales de classe G1, les parts sociales de classe G2, les parts sociales de classe H1, les parts sociales de classe H2, les parts sociales de classe I1, les parts sociales de classe I2, les parts sociales de classe J1 et les parts sociales de classe J2, toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, lesquelles auront les mêmes droits et caractéristiques tel que mentionnés dans les Statuts, lesquels seront modifiés en vertu des points 6 et 7 de l'ordre du jour;

3. Réallocation des un million sept cent mille (1.700.000) parts sociales de la Société comme suit:

- un million cinq cent quatre-vingt-sept mille cinq cent (1.587.500) parts sociales de classe A existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en un million cinq cent quatre-vingt-sept mille cinq cent (1.587.500) parts sociales de classe A1, ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe B existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe B1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe C existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe C1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe D existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe D1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe E existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en PAGE 18 douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe E1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe F existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe F1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe G existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe G1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe H existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe H1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe I existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe I1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune; et

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe J existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe J1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune.

4. Augmentation du capital social de la Société de son montant actuel de dix-sept mille Dollars Américains (USD 17.000), pour le porter à un montant de dix-neuf mille cent un Dollar Américain (USD 19.101) par l'émission de:

- cent quatre-vingt-seize mille deux cent huit (196.208) parts sociales de classe A2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
 - mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe B2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
 - mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe C2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
 - mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe D2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
 - mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe E2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
 - mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe F2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
 - mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe G2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
 - mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe H2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
 - mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe I2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
 - mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe J2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune,
- toutes sous forme nominative.

5. Souscription à, libération de l'augmentation de capital spécifiée au point 4. ci-dessus et paiement d'une prime d'émission;

6. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la Société;

7. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société;

8. Modification subséquente de l'article 15.4 des statuts de la Société;

9. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus, et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder au nom de la Société à l'inscription de l'augmentation du capital social et des classes de parts sociales nouvellement émises, dans le registre des associés de la Société; et

10. Divers.

IV. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représentés à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de créer des sous-classes de parts sociales de la Société, à savoir les parts sociales de classe A1, les parts sociales de classe A2, les parts sociales de classe B1, les parts sociales de classe B2, les parts sociales de classe C1, les parts sociales de classe C2, les parts sociales de classe D1, les parts sociales de classe D2, les parts sociales de classe E1, les parts sociales de classe E2, les parts sociales de classe F1, les parts sociales de classe F2, les parts sociales de classe G1, les parts sociales de classe G2, les parts sociales de classe H1, les parts sociales de classe H2, les parts sociales de classe I1, les parts sociales de classe I2, les parts sociales de classe J1 et les parts sociales de classe J2, toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, lesquelles auront les mêmes droits et caractéristiques tel que mentionnés dans les Statuts, tels que modifiés en vertu de la sixième résolution et de la septième résolution ci-après.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de réallouer les un million sept cent mille (1.700.000) parts sociales de la Société comme suit:

- un million cinq cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (1.587.500) parts sociales de classe A existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en un million cinq cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (1.587.500) parts sociales de classe A1, ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe B existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe B1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe C existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe C1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe D existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe D1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe E existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe E1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe F existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe F1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe G existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe G1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe H existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe H1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe I existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe I1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune; et

- douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe J existantes ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe J1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter capital social de la Société de son montant actuel de dix-sept mille Dollars Américains (USD 17.000), pour le porter à un montant de dix-neuf mille cent un Dollar Américain (USD 19.101) par l'émission de:

- cent quatre-vingt-seize mille deux cent huit (196.208) parts sociales de classe A2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe B2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe C2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe D2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe E2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe F2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe G2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe H2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe I2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune; et

- mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe J2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune,

toutes sous forme nominale.

Cinquième résolution

L'Assemblée accepte et enregistre la souscription suivante aux actions et la libération intégrale de l'augmentation du capital social ci-dessus comme suit:

Souscription - Libération

Lakestar Capital LLP, une société à responsabilité limitée enregistrée en Angleterre et Ecosse sous le numéro OC371829, dont l'adresse professionnelle est au 30 Percy Street, London, W1T 2DB (Lakestar), ici représentée par Solange Wolter-Schieres, prénommée, en vertu d'une procuration lui délivrée, déclare souscrire à:

- cent quatre-vingt-seize mille deux cent huit (196.208) parts sociales de classe A2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
- mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe B2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
- mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe C2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
- mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe D2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
- mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe E2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
- mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe F2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
- mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe G2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
- mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe H2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
- mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe I2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune; et
- mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe J2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune,

toutes sous forme nominale, et les libérer entièrement par un apport en espèce consistant en un montant de deux mille cent un Dollar Américain (USD 2.101) (l'Apport), étant entendu que l'Apport sera alloué au compte du capital social nominal de la Société.

Le montant total de un montant de deux mille cent un Dollar Américain (USD 2.101) est immédiatement à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément, par un certificat de blocage.

La dite procuration, après avoir été signée par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Sixième résolution

L'Assemblée (à présent et en conséquence de l'augmentation de capital telle que mentionnée à la quatrième résolution ci-dessus, constituée de l'Associé Unique et de Lakestar) décide en conséquent de modifier l'article 5 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à dix-neuf mille cent un Dollars Américains (USD 19.101), représenté par un million neuf cent dix mille cent (1.910.100) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, divisées en:

- un million sept cent quatre-vingt-trois mille sept cent huit (1.783.708) parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune (les Parts Sociales de Class A), divisée en deux sous-classes:
 - * un million cinq cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (1.587.500) parts sociales de classe A1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune; et
 - * cent quatre-vingt-seize mille deux cent huit (196.208) parts sociales de classe A2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
- quatorze mille quarante-cinq (14.045) parts sociales de classe B ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe B), divisée en deux sous-classes:
 - * douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe B1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune; et
 - * mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe B2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
- quatorze mille quarante-cinq (14.045) parts sociales de classe C ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe C), divisée en deux sous-classes:
 - * douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe C1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune; et
 - * mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe C2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;
- quatorze mille quarante-cinq (14.045) parts sociales de classe D ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe D), divisée en deux sous-classes:

* douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe D1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune; et

* mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe D2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- quatorze mille quarante-cinq (14.045) parts sociales de classe E ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe E), divisée en deux sous-classes:

* douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe E1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune; et

* mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe E2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- quatorze mille quarante-cinq (14.045) parts sociales de classe F ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe F), divisée en deux sous-classes:

* douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe F1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune; et

* mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe F2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- quatorze mille quarante-cinq (14.045) parts sociales de classe G ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe G), divisée en deux sous-classes:

* douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe G1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune; et

* mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe G2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- quatorze mille quarante-cinq (14.045) parts sociales de classe H ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe H), divisée en deux sous-classes:

* douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe H1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune; et

* mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe H2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- quatorze mille quarante-cinq (14.045) parts sociales de classe I ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe I), divisée en deux sous-classes:

* douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe I1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune; et

* mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe I2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune;

- quatorze mille quarante-cinq (14.045) parts sociales de classe J ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune (les Parts Sociales de Classe J), divisée en deux sous-classes:

* douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de classe J1 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune; et

* mille cinq cent quarante-cinq (1.545) parts sociales de classe J2 ayant une valeur nominale de un cent de Dollar Américain (USD 0,01) chacune.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.»

Septième résolution

L'Assemblée décide en conséquent de modifier l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

6.6 Le capital social de la Société pourra être réduit par le rachat et l'annulation d'actions, en ce compris par l'annulation d'une, ou de plusieurs classes entières d'actions, par le rachat et l'annulation de toutes les actions qui ont été émises dans cette ou ces classe(s). Dans le cas d'un rachat et de l'annulation de classes d'actions, ces rachats et annulation d'actions devront être fait par ordre alphabétique inversé (en débutant par les Parts Sociales de Classe J).

6.7 Dans le cas d'une réduction de capital social par le biais du rachat et de l'annulation d'une classe d'actions (dans l'ordre indiqué ci-dessus), cette classe d'actions donnera droit à ses détenteurs, conformément aux dispositions de tout accord entre associés en rapport avec la Société qui peut être conclu de temps en temps, à un Montant Disponible (dans les limites toutefois du Montant Total Annulé (tel que défini au point 6.8) défini par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs des classes d'actions rachetées et annulées recevront de la Société un montant équivalent à la valeur d'annulation par action pour chacune des actions des classes concernées qu'ils détiennent et qui ont été annulées, conformément aux dispositions de tout accord entre associés en rapport avec la Société qui peut être conclu de temps en temps.

6.8 Le Montant Total Annulé sera le montant déterminé par l'administrateur unique ou, le cas échéant, le conseil d'administration et approuvé par l'assemblée générale des associés sur base des comptes intérimaires correspondants. Le Montant Total Annulé pour chacune des Parts Sociales de Classe J, des Parts Sociales de Classe I, des Parts Sociales de Classe H, des Parts Sociales de Classe G, des Parts Sociales de Classe F, des Parts Sociales de Classe E, des Parts Sociales de Classe D, des Parts Sociales de Classe C, des Parts Sociales de Classe B et des Parts Sociales de Classe A sera le Montant Disponible dans la classe correspondante au moment de son annulation, à moins qu'une décision de l'assemblée générale des associés, prise selon le formalisme requis pour le PAGE 28 changement des Statuts de la Société en décide autrement, sous réserve toutefois que le Montant Total Annulé n'excède jamais le montant disponible.

6.9 Suite au rachat et à l'annulation des actions d'une classe concernée, la valeur d'annulation par action sera due et payable par la Société.

6.10 Dans le cadre de l'article cinq, les définitions suivantes s'appliquent:

Montant Disponible	Signifie le montant total des profits nets de la Société (en ce compris les profits reportés) dans la mesure où les associés auraient bénéficié d'un droit à une distribution de dividendes conformément aux Statuts, augmenté de (i) des réserves librement distribuables et (ii) le cas échéant des montants de la réduction du capital social et de la partie correspondante de la réserve légale mais diminués par (i) toute perte (en ce compris les pertes reportées) et (ii) tout montant placé en réserve conformément aux dispositions de la loi et des Statuts, le tout tel que déterminé sur base des Comptes Intérimaires (sans, pour éviter tout doute sur la question, double comptabilisation) de sorte que: $AA = (NP+P+CR) - (L+LR)$ Ou $AA = \text{Montant Disponible}$ NP = profits nets (en ce compris les profits nets reportés) P = toute réserve librement distribuable CR = le montant de la réduction de capital et de la réserve relative à la classe d'actions à annuler L = pertes (en ce compris les pertes reportées) LR = toute somme à affecter à des réserves conformément aux dispositions de la loi ou des Statuts;
Comptes Intérimaires	Signifie les comptes intérimaires de la Société à la date des comptes intérimaires concernés.
Date des Comptes Intérimaires	Signifie la date ne précédant pas de plus de huit (8) jours la date de rachat et d'annulation de la classe d'actions concernée.»

Huitième résolution

L'Assemblée décide en conséquent de modifier l'article 15.4 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **15.4.** En cas de distribution de dividende et dans la mesure où il existe suffisamment de fonds distribuables, ce dividende devra être alloué et payé de la façon suivante:

(i) un montant égal à 0,25% de la valeur nominale de chaque part sociale devra être distribué en parts égales à tous les associés au prorata de leurs Parts Sociales de Classe A;

(ii) un montant égal à 0,30% de la valeur nominale de chaque part sociale devra être distribué en parts égales à tous les associés au prorata de leurs Parts Sociales de Classe B;

(iii) un montant égal à 0,35% de la valeur nominale de chaque part sociale devra être distribué en parts égales à tous les associés au prorata de leurs Parts Sociales de Classe C;

(iv) un montant égal à 0,40% de la valeur nominale de chaque part sociale devra être distribué en parts égales à tous les associés au prorata de leurs Parts Sociales de Classe D;

(v) un montant égal à 0,45% de la valeur nominale de chaque part sociale devra être distribué en parts égales à tous les associés au prorata de leurs Parts Sociales de Classe E;

(vi) un montant égal à 0,50% de la valeur nominale de chaque part sociale devra être distribué en parts égales à tous les associés au prorata de leurs Parts Sociales de Classe F;

(vii) un montant égal à 0,55% de la valeur nominale de chaque part sociale devra être distribué en parts égales à tous les associés au prorata de leurs Parts Sociales de Classe G;

(viii) un montant égal à 0,60% de la valeur nominale de chaque part sociale devra être distribué en parts égales à tous les associés au prorata de leurs Parts Sociales de Classe H;

(ix) un montant égal à 0,65% de la valeur nominale de chaque part sociale devra être distribué en parts égales à tous les associés au prorata de leurs Parts Sociales de Classe I; et

(x) le solde du montant distribuable sera alloué dans son intégralité aux associés de la dernière classe par ordre alphabétique inversé (c'est-à-dire en premier lieu les parts sociales de classe J et si le cas échéant ces dernières sont inexistantes, les parts sociales de classe I et ainsi de suite), conformément aux dispositions de tout accord entre associés en rapport avec la Société qui peut être conclu de temps en temps.»

Neuvième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements indiqués aux résolutions ci-dessus, et de donner pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder au nom de la Société à l'inscription de l'augmentation du capital social et des classes de parts sociales nouvellement émises, dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ EUR 2.000,-

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, rédigé et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire le dit mandataire a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: S. WOLTER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 décembre 2014. Relation: LAC/2014/63692. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 13 janvier 2015.

Référence de publication: 2015009405/765.

(150011209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2015.

AI Global Investments GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 186.176.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 janvier 2015.

Référence de publication: 2015010410/10.

(150012010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

FS Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 107.851.

In the year two thousand and fourteen on the eight of December.

Before us Me Francis KESSELER, notary, residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

1. GS Capital Partners 2000, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3229710, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, acting through its general partner GS Advisors 2000, L.L.C., here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

2. GS Capital Partners 2000 Offshore, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered in the Register of Exempted Limited Partnerships - Cayman Islands under registration number 12329, having its registered office at Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its general partner GS Advisors 2000, L.L.C., here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

3. GS Capital Partners 2000 GmbH & Co. Beteiligungs KG, a limited partnership formed and existing under the laws of Germany, registered with the Handelsregister at the Amtsgericht Charlottenburg under registration number HRA no 31607, having its registered office at Friedrichstrasse 90, D-10117 Berlin, Germany, acting through its general partner Goldman Sachs Management GP GmbH, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

4. GS Capital Partners 2000 Employee Fund, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3207587, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, acting through its general partner GS Employee Funds 2000 GP, L.L.C., here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

5. Goldman Sachs Direct Investment Fund 2000, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3207589, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, acting through its general partner GS Employee Funds 2000 GP, L.L.C., here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

6. GS Capital Partners V Institutional, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3863846, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, acting through its general partner GS Advisors V, L.L.C., here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

7. GS Capital Partners V Fund, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 3953218, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner GSCP V Advisors, L.L.C., here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

8. GS Capital Partners V Offshore Fund, L.P. a limited partnership formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered in the Register of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands under registration number 15650, having its registered office at Uglan House, 308 George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its general partner GSCP V Offshore Advisors, L.L.C., here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

9. GS Capital Partners V GmbH & Co KG, a limited partnership formed and existing under the laws of Germany, registered with the Handelsregister at the Amtsgericht Frankfurt/Main under registration number HRA no 42401, having its registered office at Messeturm, Friedrich-Ebert-Anlage 49, D-60323 Frankfurt/Main, Germany, acting through its managing limited partner GS Advisors, L.L.C., here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

10. Goldman Sachs ISS Investors, L.P., a limited partnership formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships, Cayman Islands under registration number 16293, having its registered office at Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its general partner GS ISS Advisors, L.L.C., here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

11. EQT III Limited, a limited liability company organised under the laws of the Bailiwick of Guernsey, registered on the Records of the Island of Guernsey under registration number 3719, having its registered office at Level 4 North, St Julian's Court, St Julian's Avenue, St. Peter Port, Guernsey GY1 1WA, Channel Islands, acting (1) in its capacity as general partner of EQT III (General Partner) LP in turn acting in its capacity as general partner to EQT III UK No. 1 Limited Partnership, EQT III UK No. 2 Limited Partnership, EQT III UK No. 3 Limited Partnership, EQT III UK No. 4 Limited Partnership, EQT III UK No. 5 Limited Partnership, EQT III UK No. 6 Limited Partnership, EQT III UK No. 7 Limited Partnership, EQT III UK No. 8 Limited Partnership, EQT III UK No. 9 Limited Partnership, EQT III US No. 1 Limited Partnership, EQT III US No. 2 Limited Partnership, EQT III US No. 3 Limited Partnership, in its capacity as managing limited partner of EQT III GmbH & Co. KG, and (2) in its capacity as manager of the EQT III Co-Investment Scheme and as general partner to EQT III ISS Co-Investment Limited Partnership, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal, 12. EQT IV Limited, a Guernsey limited liability company, registered on the Records of the Island of Guernsey under registration number 41751, having its registered office at Level 4 North, St Julian's Court, St Julian's Avenue, St. Peter Port, Guernsey GY1 1WA, Channel Islands, acting in its capacity as general partner of EQT IV (General Partner) Limited Partnership, in turn acting in its capacity as general partner of the EQT IV (No. 1) Limited Partnership, EQT IV (No. 2) Limited Partnership and EQT IV ISS Co-Investment Limited Partnership, in its capacity as managing limited partner of EQT IV GmbH & Co. KG and as manager of the EQT IV Co-Investment Scheme, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

13. FS TM S.à r.l., a private limited liability company constituted under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 169.162, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

14. FS Management 4 S.à r.l., a private limited liability company constituted under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 168.297, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal,

15. FS TM II S.à r.l., a private limited liability company constituted under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number 174.477, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal, and

16. FS Invest II S.à r.l., a private limited liability company constituted under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 107.850, here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxies shall be signed "ne varietur" by the proxyholder(s) of the above named persons and the undersigned notary and shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The prenamed are the participants of "FS Invest S.à r.l.", having its registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 107.851 (the "Company"), incorporated by a deed of Maître Paul BETTINGEN, on April 28, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on September 26, 2005 number 944. The articles of incorporation of the Company were last modified before the undersigned notary on September 15, 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on October 28, 2014 number 3142.

Which appearing persons, acting in their above-mentioned capacities, requested the undersigned notary to draw up as follows:

That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

- 1) Cancellation of all shares held by the Company in its own capital.
- 2) Following the cancellation, reduction of the issued capital by an amount equal to the aggregate par value of all cancelled shares.
- 3) Decision to consequently amend Article 7, paragraph 1 of the Company's articles of incorporation to reflect the decrease of the issued capital.

Then, the participants take the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to cancel one million nine hundred seventeen thousand one hundred twenty five (1,917,125) parts of two hundred Danish Kroner (DKK 200.-) each held by the Company in its own capital.

Second resolution

Following the cancellation, the general meeting resolves to reduce the issued capital by an amount of three hundred eighty three million four hundred twenty five thousand Danish Kroner (DKK 383,425,000.-) from the present amount of nine hundred ninety five million four hundred thirty six thousand eight hundred Danish Kroner (DKK 995,436,800.-) to six hundred twelve million eleven thousand eight hundred Danish Kroner (DKK 612,011,800.-) represented by three million sixty thousand fifty nine (3,060,059) parts of two hundred Danish Kroner (DKK 200.-) each.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, Article 7, paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

" **Art. 7.** The issued capital of the company is fixed at six hundred twelve million eleven thousand eight hundred Danish Kroner (DKK 612,011,800.-) represented by three million sixty thousand fifty nine (3,060,059) parts of two hundred Danish Kroner (DKK 200.-) each.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, this deed was drawn up in Esch/Alzette, on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing person, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille quatorze, le huit décembre.

Par-devant Nous Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg),

Ont comparu:

1. GS Capital Partners 2000, L.P., un «limited partnership» constitué et régi par le droit de l'Etat de Delaware, immatriculé au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3229710, avec siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS Advisors 2000, L.L.C., ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

2. GS Capital Partners 2000 Offshore, L.P., un «limited partnership» constitué et régi par le droit des Îles Cayman, immatriculé au registre des «Exempted Limited Partnerships» des Îles Cayman sous le numéro 12329, avec siège social à Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS Advisors 2000, L.L.C., ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

3. GS Capital Partners 2000 GmbH & Co. Beteiligungs KG, une «limited partnership» constituée et régie par le droit allemand, immatriculée au registre de commerce de l'Amtsgericht Charlottenburg sous le numéro HRA no 31607, avec siège social à Friedrichstrasse 90, D-10117 Berlin, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» Goldman Sachs Management GP GmbH, ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

4. GS Capital Partners 2000 Employee Fund, L.P., un «limited partnership» constitué et régi par le droit de l'Etat de Delaware, immatriculé au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3207587, avec siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS Employee Funds 2000 GP, L.L.C., ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

5. Goldman Sachs Direct Investment Fund 2000, L.P., un «limited partnership» constitué et régi par le droit de l'Etat de Delaware, immatriculé au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3207589, avec siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS Employee Funds 2000 GP, L.L.C., ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

6. GS Capital Partners V Institutional, L.P., un «limited partnership» constitué et régi par le droit de l'Etat de Delaware, immatriculé au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3863846, avec siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS Advisors V, L.L.C. ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

7. GS Capital Partners V Fund, L.P., un «limited partnership» constitué et régi par le droit de l'Etat de Delaware, immatriculé au registre de l'Etat de Delaware sous le numéro 3953218, avec siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GSCP V Advisors, L.L.C., ici

représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

8. GS Capital Partners V Offshore Fund, L.P., un «limited partnership» constitué et régi par le droit des Îles Cayman, immatriculé au registre des «Exempted Limited Partnerships» des Îles Cayman sous le numéro 15650, avec siège social à Uglan House, 308 George Town, Grand Cayman, Îles Cayman, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GSCP V Offshore Advisors, L.L.C., ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

9. GS Capital Partners V GmbH & Co KG, un «limited partnership» constitué et régi par le droit allemand, immatriculé au registre de commerce de l'Amtsgericht Frankfurt/Main sous le numéro HRA no 42401, avec siège social à Messeturm, Friedrich-Ebert-Anlage 49, D-60323 Frankfurt/Main, Allemagne, agissant par l'intermédiaire de son «managing limited partner» GS Advisors, L.L.C., ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

10. Goldman Sachs ISS Investors, L.P., un «limited partnership» constitué et régi par le droit des Îles Cayman, immatriculé au registre «Exempted Limited Partnerships» des Îles Cayman sous le numéro 16293, avec siège social à Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Îles Cayman, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» GS ISS Advisors, L.L.C., ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

11. EQT III Limited, une société à responsabilité limitée organisée en vertu des lois du Bailiwick de Guernsey, immatriculée au registre de l'Île de Guernsey sous le numéro 3719, avec siège social à Level 4 North, St Julian's Court, St Julian's Avenue, St. Peter Port, Guernsey, GY1 1WA, Channel Islands, agissant (1) en qualité de «general partner» de EQT III (General Partner) LP qui à son tour agit en qualité de «general partner» de EQT III UK No. 1 Limited Partnership, EQT III UK No. 2 Limited Partnership, EQT III UK No. 3 Limited Partnership, EQT III UK No. 4 Limited Partnership, EQT III UK No. 5 Limited Partnership, EQT III UK No. 6 Limited Partnership, EQT III UK No. 7 Limited Partnership, EQT III UK No. 8 Limited Partnership, EQT III UK No. 9 Limited Partnership, EQT III US No. 1 Limited Partnership, EQT III US No. 2 Limited Partnership, EQT III US No. 3 Limited Partnership, en qualité de «managing limited partner» de EQT III GmbH & Co. KG, et (2) en qualité de «manager» de EQT III Co-Investment Scheme, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

12. EQT IV Limited, une société à responsabilité limitée de Guernsey, immatriculée au registre de l'Île de Guernsey sous le numéro 41751, avec siège social à Level 4 North, St Julian's Court, St Julian's Avenue, St. Peter Port, Guernsey, GY1 1WA, Channel Islands, agissant en qualité de «general partner» de EQT IV (General Partner) Limited Partnership, à son tour agissant en sa qualité de «general partner» de EQT IV (No. 1) Limited Partnership, EQT IV (No. 2) Limited Partnership et EQT IV ISS Co-Investment Limited Partnership, en sa qualité de «managing limited partner» de EQT IV GmbH & Co. KG et en sa qualité de «manager» de EQT IV Co-Investment Scheme, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

13. FS TM S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B169.162, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

14. FS Management 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B168.297, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé,

15. FS TM II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B174.477, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé, et

16. FS Invest II S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B107.850, ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées «ne varietur» par le(s) mandataire(s) des comparants prénommés et le notaire soussigné, demeureront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Les comparants prénommés sont les associés de la société à responsabilité limitée «FS Invest S.à r.l.», ayant son siège social au 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B107.851 («la Société»), constituée suivant acte du notaire soussigné Maître Paul BETTINGEN, le 28 avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 26 septembre 2005, numéro 944. Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu devant le notaire soussigné le 15 septembre 2014, publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 28 octobre 2014, numéro 3142.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:
Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

- 1) Annulation de toutes les parts détenues par la Société dans son capital propre.
- 2) Suite à l'annulation, réduction du capital émis d'un montant égal à la valeur nominale totale de l'ensemble des parts annulées.
- 3) Décision d'amender en conséquence l'Article 7, alinéa 1 des statuts de la Société afin de refléter la réduction du capital émis.

Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'annuler un million neuf cent dix-sept mille cent vingt-cinq (1,917,125) parts ayant une valeur de deux cents Couronnes Danoises (DKK 200,-) chacune détenues par la Société dans son capital propre.

Deuxième résolution

Suite à l'annulation, l'assemblée générale décide de réduire le capital émis d'un montant de trois cent quatre-vingt-trois million quatre cent vingt-cinq mille Couronnes Danoises (DKK 383,425,000,-) pour le passer de son montant actuel de neuf cent quatre-vingt-quinze million quatre cent trente-six mille huit cent Couronnes Danoises (DKK 995.436.800,-) au montant de six cent douze million onze mille huit cent Couronnes Danoises (DKK 612,011,800,-) représenté par trois million soixante mille cinquante neuf (3,060,059) parts de deux cents Couronnes Danoises (DKK 200,-) chacune.

Troisième résolution

A la suite des résolutions précitées, l'Article 7, alinéa 1 des statuts de la Société est amendé et s'énonce à présent comme suit:

« **Art. 7.** Le capital émis de la société est fixé à six cent douze million onze mille huit cent Couronnes Danoises (DKK 612,011,800,-) représenté par trois million soixante mille cinquante neuf (3,060,059) parts de deux cents Couronnes Danoises (DKK 200,-) chacune.»

Etant donné l'absence d'autres points à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française. A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 décembre 2014. Relation: EAC/2014/17289. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015009748/267.

(150010681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2015.

Doedijns International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 1, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 162.699.

Suite à un transfert de siège social, il convient de modifier l'adresse de Sandrine Anton précédemment au 35 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg par:

1, rue de la Poudrerie, L-3364 Leudelange

Leudelange, le 16 janvier 2015.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015009641/13.

(150011003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 janvier 2015.

Frënn vun der Diddelenger Musekschoul a.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-3475 Dudelange, 1A, rue du Centenaire.

R.C.S. Luxembourg F 10.242.

STATUTS

Chapitre I^{er}. Fondation. Dénomination. Siège. Durée. Buts. Composition

Art. 1^{er}. Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, une association sans but lucratif, ayant pour titre "Frënn vun der Diddelenger Musekschoul a.s.b.l.".

Art. 2. Son siège est établi au Centre Culturel opderschmelz, 1a, rue du Centenaire L-3475 Dudelange. Le siège peut être transféré au sein de la commune de Dudelange sur simple décision du conseil d'administration.

Art. 3. La durée est illimitée.

Art. 4. Les buts et objectifs de l'association sont:

- éveiller l'intérêt pour l'enseignement musical;
- cultiver l'art musical sous toutes ses formes, notamment par l'organisation de toute activité liée à la musique ou destinée à cultiver l'art musical ou à éveiller l'intérêt du public, parents et enfants, pour l'art musical;
- défendre les intérêts de l'École Régionale de Musique de la Ville de Dudelange (ci-après désignée «école de musique»;
- favoriser une bonne entente entre tous les membres de la communauté scolaire (administration, enseignants, élèves, parents d'élèves);
- organiser des manifestations (auditions, stages, concerts, etc.) en collaboration avec l'école de musique;
- soutenir financièrement, matériellement et moralement les élèves méritants de familles désavantagées;
- rendre possible l'accès à l'école de musique aux élèves de familles désavantagées.

L'association peut participer directement ou indirectement à des associations ou fédérations poursuivant un but analogue.

Elle ne relève d'aucune obédience ni politique ni religieuse, et veille à assurer une neutralité à cet égard, et à réaliser ses buts et objectifs sans afficher ni appliquer de préférence politique, religieuse, raciale ou autre.

Art. 5. Pour atteindre ses objectifs, l'association peut entreprendre toutes démarches, mesures et initiatives se rapportant aux buts définis ci-dessus.

Néanmoins pour toute activité organisée dans l'enceinte de l'école de musique ainsi que pour toute manifestation dans laquelle des élèves de l'école de musique sont impliqués, l'accord préalable de la direction est obligatoire.

Art. 6. L'association se compose de membres actifs et de membres d'honneur.

Le nombre de membres actifs est illimité, sans pouvoir être inférieur à 3.

Les membres actifs sont les personnes qui soutiennent les activités de l'association. Ils peuvent participer aux diverses activités et contribuer activement à la réalisation des objectifs prévus dans les statuts. Ils s'acquittent d'une cotisation annuelle.

Peuvent être nommés membres d'honneur, les personnes physiques ou morales qui rendent ou ont rendu des services importants à l'association.

Art. 7. Seuls les membres actifs jouissent des droits et avantages prévus par la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée par la suite. La qualité de membre actif est attestée par le paiement d'une cotisation annuelle et par l'inscription au registre tenu à cette fin. Les premiers membres actifs sont les comparants au présent acte.

Les cotisations sont fixées annuellement par l'assemblée générale et ne peuvent dépasser le montant de € 50,- (cinquante euros). Pour l'année 2015, le montant de la cotisation annuelle est fixé à € 10.

La qualité de membre se perd par exclusion, démission ou décès, mais en aucun cas elle ne pourra être cédée, transmise ou héritée. La qualité de membre se perd également, de façon automatique et sans autre notification, en cas de non-paiement de la cotisation, trois mois après sommation de paiement.

L'exclusion d'un membre actif, pour tout motif, ne peut être décidée que par l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix sur proposition du conseil d'administration. Le membre démissionnaire ou exclu n'a aucun droit sur le fond social et ne peut réclamer le remboursement des cotisations.

Chapitre II. L'assemblée générale

Art. 8. L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an; la date, l'heure et l'ordre du jour sont portés à la connaissance des membres par tout moyen, y compris par lettre ou par courrier électronique, au moins dix jours à l'avance. Toute proposition signée par un quart des membres figurant sur la dernière liste annuelle des membres actifs doit être portée à l'ordre du jour.

L'assemblée générale se compose de tous les membres actifs. Chaque membre peut donner pouvoir, par procuration écrite, à un autre membre actif de le représenter lors des délibérations.

Le président, assisté par les administrateurs, préside l'assemblée générale. Lors d'un vote, secret ou à main levée, chaque membre dispose d'une seule voix.

L'assemblée est valablement constituée, quelque soit le nombre des membres présents ou représentés, à l'exception des cas prévus par la loi et/ou les présents statuts pour lesquels un quorum renforcé de présence est requis. L'assemblée décide par vote secret ou à main levée.

Le vote est secret lorsque des personnes y sont impliquées. Les décisions sont prises à la majorité des voix, à l'exception des cas prévus par la loi et/ou les présents statuts pour lesquels une autre majorité est fixée.

Tous les procès-verbaux et résolutions de l'assemblée générale sont consignés dans un registre spécial conservé au siège social de l'association où tous les membres peuvent en prendre connaissance.

Art. 9. L'assemblée générale est notamment investie des pouvoirs suivants:

1. la modification des statuts
2. la nomination et la révocation des administrateurs et réviseurs de caisse
3. la fixation de la cotisation annuelle
4. l'approbation des budgets et des comptes
5. la décharge à donner aux administrateurs et réviseurs de caisse
6. l'exercice de tous les autres pouvoirs découlant de la loi et des statuts
7. la dissolution de l'association
8. l'exclusion d'un membre

Art. 10. Une assemblée générale extraordinaire doit être convoquée sur décision du conseil d'administration ou sur demande écrite et motivée d'un cinquième des membres actifs au moins. Dans ce dernier cas, l'assemblée générale doit se réunir dans le délai d'un mois à partir du dépôt de la demande.

Art. 11. Les assemblées générales extraordinaires ne peuvent délibérer valablement que si la majorité des membres actifs est présente ou représentée. Au cas où le quorum de présence ne serait pas atteint lors de la première assemblée générale extraordinaire, une deuxième assemblée générale extraordinaire avec exactement le même ordre du jour que la première pourra être convoquée et tenue dans le délai de deux mois au maximum.

Les décisions seront valablement prises à la majorité des membres actifs présents et représentés quelque soit le nombre de présences de membres actifs lors de cette deuxième assemblée générale extraordinaire.

Chapitre III. Conseil d'administration

Art. 12. L'association est administrée par un conseil d'administration, composé de 3 administrateurs au moins avec un maximum de 15. Chaque administrateur dispose d'une voix. L'assemblée générale élit ce conseil d'administration parmi ses membres actifs et ce pour une durée de un an.

Art. 13. Tous les membres du conseil d'administration sont élus séparément, à la majorité simple des voix présentes ou représentées. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 14. Le conseil d'administration désigne dans son sein un président, un secrétaire et un trésorier. Un vice-président pourra également être élu.

Art. 15. Le conseil d'administration peut se faire assister par toute personne de son choix, qui n'a cependant que voix consultative.

Art. 16. Le conseil d'administration est tenu de présenter à l'assemblée générale des rapports détaillés sur la gestion des affaires. Le rapport du trésorier doit être fait par écrit et il sera, tout comme les livres des comptes, soumis à l'examen de deux réviseurs de caisse ou d'une fiduciaire agréée à désigner par l'assemblée générale.

Art. 17. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou en son absence, du vice-président, aussi souvent que l'intérêt de l'association l'exige. Il ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres est présente. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion des affaires de l'association. Tout ce qui n'est pas réservé expressément à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts, est de la compétence du conseil. Les décisions sont prises à la majorité des votants. En cas de partage de voix, celle du président, ou de celui qui le remplace, est prépondérante.

Art. 18. Le président représente l'association dans ses relations avec les particuliers et les pouvoirs publics dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires. L'association est engagée valablement à l'égard des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs mandatés, sauf exception prévue à l'article 21 des présents statuts pour les mouvements financiers. Le conseil d'administration peut sous sa responsabilité déléguer des pouvoirs à l'un ou plusieurs de ses membres ou à des tiers pour les affaires courantes.

Art. 19. En cas de vacance de postes, le conseil d'administration peut pourvoir provisoirement au remplacement des administrateurs. Les pouvoirs des administrateurs ainsi cooptés, prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat de l'administrateur remplacé. En cas de vacance de poste du président, il sera pourvu à son remplacement, suite à un conseil d'administration extraordinaire, convoqué dans le mois suivant. Pendant l'intérim, les fonctions de président sont assumées par le vice-président ou, à défaut, le secrétaire ou, à défaut, par l'administrateur délégué par le conseil d'administration.

Chapitre IV. Ressources, Budget et Comptes annuels

Art. 20. Les ressources de l'association se composent:

- des cotisations annuelles de ses membres
- des dons et subventions en sa faveur
- des recettes provenant de ses activités

Art. 21. Il est tenu une comptabilité faisant apparaître les dépenses et les recettes, ainsi que le résultat d'exploitation. L'excédent favorable appartient à l'association. L'année sociale débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

L'association ne peut être valablement engagée, quant aux mouvements financiers, que par la signature conjointe du trésorier et du président pour toute dépense excédant le montant de € 5.000 (cinq mille euros).

Art. 22. L'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'exercice clos se tiendra durant le premier semestre de l'année civile suivante.

Le trésorier soumettra les comptes annuels concernés ainsi que les pièces justificatives aux réviseurs de caisse au moins quinze jours avant la date retenue pour la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

Art. 23. Le patrimoine de l'association répond seul des engagements pris en son nom, et aucun des membres actifs ou du conseil d'administration ne pourra en être rendu responsable.

Chapitre V. Modification de statuts et Dissolution

Art. 24. Les modifications aux statuts et la dissolution se feront conformément aux prescriptions légales.

Art. 25. En cas de dissolution volontaire, l'actif de l'association sera affecté après liquidation du passif à l'Administration Communale de la Ville de Dudelange.

Art. 26. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, il est renvoyé aux dispositions de la loi du 21 avril 1928 sur l'association sans but lucratif.

Les présents statuts sont soumis à la formalité d'enregistrement et de publication prévue par la loi.

Ainsi fait à Dudelange, le 15 janvier 2015 et approuvé à l'unanimité des membres présents.

Référence de publication: 2015010601/139.

(150012385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Continuum Media Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 97.457.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Référence de publication: 2015010471/10.

(150011970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.

Constructions Métalliques du Nord S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9907 Troisvierges, 39, rue d'Asselborn.

R.C.S. Luxembourg B 94.391.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015010470/10.

(150012721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2015.
